

Je garde un souvenir intense de cette soirée importante, et je remercie Paul Molac, député LREM, d'avoir courageusement accepté ce long débat à la loyale en présence d'un public de Gilets jaunes parfois turbulent.

Cet extrait (14 minutes) est formidable, un peu historique de mon point de vue :

- on y parle d'abord de la légitimité du peuple à RÉVOQUER IMMÉDIATEMENT -PAR RIC - UN ÉLU qui mécontente gravement une majorité d'électeurs,
- on y a rappelé à quoi sert une constitution et le conflit d'intérêts des politiciens dans le processus constituant,
- et on y parle surtout de la pertinence d'un PROCESSUS CONSTITUANT POPULAIRE, notamment de l'idée de tirer au sort l'Assemblée constituante :

La vidéo de la soirée complète est là :

[\[IMPORTANT\] Soirée mémorable, le 8 février 2019, avec Paul Molac \(député LREM\) et Cédric André, et plein de gilets jaunes bretons : « LA BRETAGNE VEUT LE RIC »](#)

Permettre (et favoriser) ces échanges publics approfondis, à la loyale, entre les représentants et les représentés, me semble être une caractéristique fondamentale de toute démocratie digne de ce nom.

Et je suis convaincu que seuls les représentés sont capables d'instituer (d'imposer) ces échanges.

Étienne.

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10158734176982317>

